

Inter comm info

N° 6

septembre 2016



Éditorial

J'aurai aimé écrire cet édito sans avoir à évoquer les conséquences de la mise en place de la réforme territoriale sur nos collectivités. C'est un sujet dont je vous ai déjà parlé dans les précédents numéros et qui, je crois, n'a pas fini de nous occuper jusqu'à son dénouement final.

À la lecture de la loi NOTRE, votée par nos députés, il a été demandé aux collectivités de réfléchir à des fusions en ce qui concerne les intercommunalités, mais également à des créations de nouvelles communes. Le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, qui n'aurait pas dû être concerné par ces fusions puisqu'il dépasse les 15 000 habitants, est pourtant fortement encouragé par les services de l'État à mettre en place ces rapprochements à l'horizon 2020. Nous avons d'ailleurs échappé de justesse aux conséquences d'une prescription du Préfet de l'Isère qui avait souhaité, sans nous consulter, mettre en place une fusion avec un territoire voisin dès le 1^{er} janvier 2017.

Où en est-on aujourd'hui de cette situation ?

Le premier constat que l'on peut faire, je crois, est que cette réforme a eu le don de semer le trouble parmi nous. En effet, la configuration géographique de notre territoire est particulière et il n'est absolument pas aisé d'imaginer pour certains d'entre nous que la solution idéale existe. Cela génère des interrogations légitimes, mais interminables qui suscitent des prémices de tensions dont nous nous serions bien passés. Lorsque la CCRC a été créée en 1995, les valeurs fondamentales de solidarité et d'intérêt général avaient été mises en exergue et cela correspondait tout à fait à l'idéologie souhaitée. Jusqu'à encore récemment, nos esprits étaient animés par la conservation de ces valeurs et nous avons décidé d'ailleurs de continuer à travailler le plus longtemps possible ensemble.

Les perspectives de ces fusions et leur mise en œuvre à terme viendront de toute façon bouleverser notre fonctionnement actuel et auront des conséquences sur notre organisation future. Et c'est bien pour cela que nous nous devons d'observer une certaine vigilance. Une fusion ne se réalise pas sur un claquement de doigts. Même si nos territoires sont voisins, ils n'exercent pas tous les mêmes compétences et n'ont pas tous la même fiscalité. Suite à la baisse des dotations de l'État et à la mise en place du fonds de péréquation intercommunal, certaines communes sont en difficulté. 330 d'entre elles subissent déjà des prélèvements sur leur fiscalité.



Cette situation va rapidement devenir intenable et générer forcément des inquiétudes légitimes.

Nous avons décidé, et je l'avais déjà évoqué dans la lettre précédente, de créer un groupe de travail qui va entamer immédiatement des réflexions sur des fusions les plus adaptées à nos territoires communaux respectifs. Ce travail va être conséquent. Il devra tenir compte de nos fonctionnements personnels, mais surtout bien prendre le soin de respecter le mode de vie de nos administrés. La réussite d'une fusion ne pourra occulter ces éléments fondamentaux. Un autre facteur important, et il est même primordial, sera de mesurer l'impact sur l'organisation de nos structures en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. En effet, ces fusions entraînent forcément des interrogations légitimes du personnel travaillant dans les différentes collectivités. C'est un point important qu'il ne faudra absolument pas négliger.

Quelques chiffres pour terminer. Au 1^{er} janvier 2014, la France comptait un peu plus de 36 600 communes ? Au cours de l'année 2015, 770 d'entre elles ont réalisé des regroupements. Aujourd'hui, il y a encore plus de la moitié des communes françaises qui ont une population de moins de 500 habitants et 26 800 de moins de 1 000 habitants. Suite à ces différentes réformes et aux baisses des dotations de l'État, combien de temps pourront-elles encore tenir pour continuer à vivre en autonomie. Je pense que cette question n'a pas fini d'alimenter nos préoccupations à terme dans nos collectivités.

Bonne lecture à vous toutes et tous.

Gérard BANCHET

Président de la communauté de communes de la Région de Condrieu

+ d'infos sur www.cc-regiondecondrieu.fr

Bâtiment

La CCRC fait peau neuve !



Au cours des dernières années, les compétences de la collectivité ont évolué ainsi que le nombre de services. Après l'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir une partie des services au printemps 2015, c'est au tour du siège de la Communauté de communes. Situé au 1 place des Droits de l'Homme, il a déjà subi plusieurs transformations. La dernière en date, en 2005, a permis la création de bureaux supplémentaires. Parmi les solutions qui s'offraient à la collectivité (déménagement, reconstruction), celle-ci a opté pour la rénovation de son siège.

Un bâtiment plus économe

Courant 2015, une étude de faisabilité a permis de mesurer le rapport entre le coût de réhabilitation du bâtiment et les économies d'énergie; l'objectif étant de réaliser un bâtiment « passif » grâce à une amélioration de l'étanchéité et de l'isolation.

L'agence « ASB+ Architecte » a été retenue pour la maîtrise d'œuvre complète du projet, c'est-à-dire la partie étude et la partie suivi de travaux. Trois bureaux d'études ont également accompagné ce projet :

- Une équipe fluides « Énergie et Fluides » a travaillé sur l'objectif principal : transformer le bâtiment en bâtiment économe. Il a fallu trouver la meilleure solution thermique d'un point de vue isolation, mais aussi moyens de chauffage.
- Un bureau d'étude structure « Cetis » s'est attelé, selon le plan intérieur, au maintien du patrimoine malgré les travaux de démolitions nécessaires.
- Pour rationaliser les coûts, un économiste de la construction « 3D Ingénierie » a travaillé notamment sur le choix des matériaux.

Les travaux ont débuté en janvier 2016. Un isolant extérieur de 12 cm d'épaisseur en polystyrène haute densité permet la réalisation d'économies d'énergie avec une réduction de l'empreinte carbone,

ainsi que la limitation du transfert d'énergie avec l'extérieur.

En complément, les vitrages, intégralement remplacés par un vitrage clair isolant, permettent également de réduire les coûts d'éclairage et d'éviter les ponts thermiques. Une membrane intérieure, posée contre le mur avant l'isolant de 10 cm, limite la condensation le long des murs. Le système de chauffage a été complètement revu et amélioré avec de nouveaux produits moins énergivores.

L'objectif du chantier était de viser la norme RT 2012 mise en œuvre dans les nouvelles constructions. Le siège de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu s'inscrit ainsi dans une dynamique de développement durable.

Des espaces entièrement repensés

Il a également été nécessaire de rendre le bâtiment parfaitement accessible à tous. Pour cela, il a fallu revoir toute la distribution des espaces aussi bien pour l'accueil du public que pour les services.

L'ensemble des locaux est désormais conforme aux normes d'accessibilité. Plus convivial, l'accueil a été déplacé



Avant



Après

au rez-de-chaussée. L'entrée se trouve, quant à elle, côté carrefour des feux et non plus face au parking de l'ancienne gare. L'aménagement intérieur permet une organisation fonctionnelle des locaux avec un bureau pour chaque service, une circulation ordonnancée et des espaces communs de travail structurés.

Fin octobre, retrouvez tous les services dans nos nouveaux locaux !

Petite enfance

De bons moments avec vos enfants !



Vous pouvez trouver des activités culturelles, de loisirs ou de détente spécifiques au jeune âge de vos enfants ou à partager avec eux, tout près de chez vous. Voici quelques idées à l'occasion de la rentrée :

Les bibliothèques communales

Elles offrent des fonds de lecture adaptés aux tout-petits, et certaines proposent des heures de contes :

- **Condrieu** : un mercredi par mois à 15h,
- **Loire-sur-Rhône** : un mercredi tous les 2 mois à 15h pour les enfants de 5 ans et à 15h30 pour les 2/4 ans.

Les ludothèques les plus proches

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent tantôt le jeu libre sur place, le prêt de jeux et jouets et des animations ludiques pour toutes les catégories d'âge.

- **Vienne** (38) : 2 place des Allobroges - 04 74 58 21 98
- **St-Maurice-l'Exil** (38) : 1 rue Ladoumègue - 04 74 29 04 50
- **Rive-de-Gier** (42) : Place Général Valluy - 04 77 83 57 33

Les piscines

Vous en trouverez à :

- **Loire-sur-Rhône** : 316 montée des Pérouzes - 04 72 24 06 23
- **St-Maurice-l'Exil** (38) : Aqualône - rue Victor Renel - 04 74 11 10 22 (bébés nageurs à partir 6 mois, le dimanche de 9h à 9h45, puis de 4 à 6 ans jardin aquatique, le dimanche de 9h45 à 10h30)
- **Mornant** (69) : 276 avenue du Pays Mornantais - 04 78 44 70 26 (bébés nageurs et éveil 3/5 ans, le samedi matin)
- **Genilac** (42) : 550 route Gravenant - 04 77 75 82 42

(bébés nageurs à partir de 4 mois, le samedi de 9h45 à 10h45).

De nombreuses associations sportives proposent de l'éveil ou de l'initiation (à partir de 3 ou 4 ans selon la discipline) au basket, au cirque, à la danse, à la gymnastique, au judo ou encore au rugby. Renseignez-vous auprès de vos mairies, ou sur Internet. La musique peut également se pratiquer dès 3 ans...

Enfin des manifestations ponctuelles dans l'année sont l'occasion de découvertes : « De ferme en ferme » organisé dans de nombreuses exploitations agricoles le dernier week-end d'avril ; « Guili qui lit » à Vienne en mai ou encore les « Rencontres régionales des bébés lecteurs » à Saint-Michel-sur-Rhône en novembre.

N'oubliez pas l'essentiel !

Prenez plaisir à partager avec vos tout-petits des balades le long du Rhône ou encore dans les champs, où ils pourront prendre le temps d'observer la nature et découvrir les insectes et les plantes. C'est aussi l'occasion de collecter des trésors pour réaliser des œuvres d'art éphémères, par exemple.



Par mauvais temps on peut aussi rester chez soi, écouter de la musique, chanter, danser, raconter des histoires, dessiner, etc., et parfois prendre le temps de ne rien faire, se reposer ensemble, souffler, s'offrir une parenthèse en famille.

Les squares et parcs sont également des lieux d'interactions entre enfants (et parents) où il fait bon revenir régulièrement pour retrouver les copains.

Bon à savoir !

Et en plus, sur internet : www.lepetitmoutard.fr en indiquant votre commune, il répertorie les idées de sorties proches de chez vous.

www.grainsdesel.com pour faire le plein d'idées.

Jeunesse

La Fête du jeu intercommunale



Créée en 2011 à l'initiative de l'accueil de loisirs communal et de la crèche « La Ronde des Collines » pour faire connaître leurs services auprès des familles, cette journée festive a pris de l'ampleur d'année en année.

Les objectifs sont de promouvoir le jeu dans les relations enfants/parents, de permettre les rencontres intergénérationnelles et de susciter les rencontres entre villages.

Pour la 6^e édition, la commune d'Echalas et la Communauté de communes organisent la « Fête du jeu » dans la cour de l'ancienne école à Echalas, avec des jeux pour tous les âges et tous les villages.

La maison de retraite, les services jeunesse et petite enfance de la Communauté de communes, la bibliothèque et l'accueil de loisirs municipaux et l'association Condri'jeux préparent de nombreuses surprises pour petits et grands qui agrémente ront cette journée : jeux



de société, enquêtes, challenge en famille, créativité, etc.

Un temps spécifique « moins de 6 ans » uniquement, sera proposé de 10h à 12h dans les locaux de « La Ronde des Collines ».

À noter !

**Samedi 1^{er} octobre 2016,
de 14h30 à 18h**

Venez nombreux !

**Toutes les activités
sont gratuites !**

Antenne Jeunes : c'est reparti !



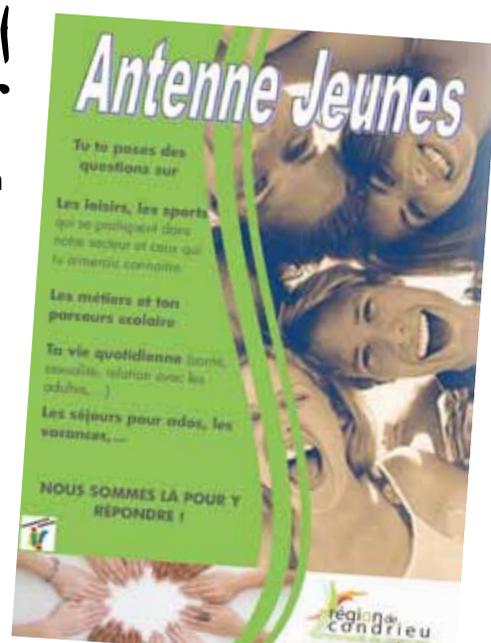
Les séances d'Antenne Jeunes se déroulent au sein du Collège « Le Bassenon » à Condrieu, entre 12h30 et 13h30.

Ce temps est ouvert à tous les collégiens de toutes classes et de tous âges. Il s'agit d'un lieu d'échange et de dialogue entre les jeunes et les animateurs du PIJ et des Anim'jeunes, sur des thématiques qui les préoccupent ou les intéressent et/ou sur des sujets liés à l'actualité.

Par exemple, au cours de l'année 2015-2016, les jeunes ont pris plaisir à échanger autour de thèmes comme la télé-réalité, la mode et les différences, la violence, etc. Ce fut aussi le lieu pour

aborder le sujet des attentats et du terrorisme : en parler, en débattre, se rassurer.

Pour l'année 2015-2016, les séances avaient lieu le mardi. Pour la rentrée 2016, le jour reste à définir.



**Plus d'info sur www.cc-regiondecondrieu.fr
(rubrique Espace Jeunesse)**

Jeunesse

Ouvrons-nous !



Du 19 au 23 décembre 2016, le Point Information Jeunesse de la Communauté de communes propose à tous les jeunes une semaine consacrée à la différence.

La semaine s'articulera autour de rencontres sportives, d'échanges, etc. afin d'expérimenter en quoi la rencontre de la différence, qu'elle soit physique, sociale ou culturelle, est source de richesse. « Faire de nos différences une force ! »

Sous la forme d'ateliers, plusieurs thèmes seront abordés : journée consacrée à l'acquisition des bases de la langue des signes, découverte

du multi handisport, différence culturelle entre les pays à travers un repas partagé à la « sauce mondiale », élaboration et mise en situation d'un micro-trottoir sur la différence, etc.

Programme détaillé, dès novembre, sur :

www.cc-regiondecondrieu.fr
ou Facebook : www.pij.cc-regiondecondrieu.fr.

Bon à savoir !

Vous êtes intéressé et vous souhaitez participer à cette semaine ?

Inscrivez-vous avant le 9 décembre 2016

en contactant le PIJ
04 74 56 89 46

jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr

Rallye découverte des métiers



Au cours de l'année 2016 - 2017, le Point Information Jeunesse propose aux 12-17 ans de travailler sur leur projet d'orientation grâce à un parcours pour connaître des secteurs d'activités, des métiers, etc. Le trophée ? Leur avenir !



Mais quèsaco ?

Tout au long de l'année, les jeunes pourront ainsi participer à des ateliers collectifs et individuels, découvrir de nouveaux métiers, visiter des entreprises, créer ou élargir leurs réseaux de contacts, etc.

Quand ?

Le rallye débutera pendant les vacances de la Toussaint avec :

- un atelier : « trouver ma voie, à l'aide de logiciels adaptés »
- une visite d'entreprise du secteur

À l'issue de cette semaine, d'autres découvertes de métiers seront proposées certains mercredis.

Pour connaître tous les détails de ce rallye, rendez-vous dès le mois de septembre sur

www.cc-regiondecondrieu.fr
ou sur Facebook : www.pij.cc-regiondecondrieu.fr

À noter !

Pour participer à ce rallye
inscrivez-vous avant le

12 octobre 2016

en contactant le PIJ

04 74 56 89 46

[jeunesse@](mailto:jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr)

cc-regiondecondrieu.fr

Jeunesse

Anim'jeunes : quoi de neuf ?



Depuis juillet, l'ensemble des communes du territoire a confié la compétence jeunesse 12/17 ans à la Communauté de Communes de la Région de Condrieu.

Le service Anim'jeunes a donc évolué et un accueil de loisirs multi-sites a été créé afin de proposer une programmation d'activités tout au long de l'année.

Un nouveau fonctionnement

Vous connaissiez les activités durant les vacances scolaires !

Désormais, depuis le 14 septembre, les animateurs vous donnent également rendez-vous tout au long de l'année sur 3 pôles : Condrieu, Ampuis et Echalas, et aussi dans l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu.

Ils accueillent ainsi les jeunes, soit sur les pôles directement en accueil libre à proximité de leur lieu de vie, soit au sein d'animations intercommunales conjointes pour favoriser la rencontre entre les jeunes des différentes communes.

Ces accueils libres sont ouverts le mercredi de 13h30 à 18h, le vendredi de 16h30 à 19h, ainsi que certains samedis après-midi.

Une cotisation annuelle de 10 € est demandée pour les personnes domiciliées sur la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (20 € pour les personnes ne résidant pas sur le territoire). Cette cotisation donne accès aux accueils libres hors vacances scolaires (mercredi, vendredi et samedi) et aux activités des vacances scolaires.

Un nouveau système de tarification a été mis en place, notamment pour les activités et sorties coûteuses dites « de consommation ». Un calcul du coût de l'activité en fonction du Quotient familial des familles a été instauré. Les « accueils libres » restent gratuits sur les pôles.

Comment participer ?

Rien de plus simple ! Après avoir réglé votre cotisation annuelle et rempli un dossier d'inscription, vous pouvez participer aussi bien aux accueils libres

du mercredi, vendredi samedi, qu'aux activités durant les vacances. Une préinscription est nécessaire uniquement pour les activités des vacances scolaires, le nombre de places étant limité.

Chaque trimestre, un planning est diffusé afin de connaître les lieux et les dates des accueils libres. De même, pour chaque période de vacances, un programme spécial est édité avec le détail de toutes les activités proposées.

Pour en savoir plus et vous inscrire : connectez-vous sur www.cc-regiondecondrieu.fr (rubrique Espace jeunesse).

Une nouvelle équipe !

Toutes les activités et les accueils libres sont encadrés par des animateurs professionnels diplômés :

- **Romain Pinson, coordinateur jeunesse : titulaire d'un BPJEPS Loisirs tout public**
- **Guillaume Juanico, animateur : titulaire d'un BPJEPS (BAFD en cours)**
- **Laurie Paret, animatrice : titulaire d'un Diplôme d'État de Moniteur Éducateur**
- **Elsa Horry, animatrice : titulaire d'un BPJEPS Animation culturelle**

L'équipe au complet vous attend nombreux lors des Anim'jeunes !

Un programme varié tout au long de l'année !

Tout l'été, les Anim'jeunes ont organisé de multiples activités pour les 12 /17 ans. Du 6 juillet au 5 août puis du 22 au 26 août 2016, **107 jeunes ont participé**, pour 496 présences, toutes activités confondues.



Quelques journées marquantes

- **Mercredi 20 juillet**, une journée pour s'initier aux **joutes et à la barque** avec le club de joutes d'Ampuis.
- **Mercredi 27 juillet**, plus ou moins de réussite dans la préparation des cocktails sans alcool pour les apprentis barmans, lors de la **Cocktail Cup** à Tupin-et-Semons.
- **Vendredi 26 août**, ambiance lors de la fiesta à St-Cyr-sur-le-Rhône pour finir l'été en beauté !

Les Anim'jeunes de la Toussaint !

Du 20 octobre au 2 novembre

Pour les vacances de la Toussaint, les Anim'jeunes vous proposent de nouvelles activités ouvertes à tous les 12/17 ans !

Au programme :

visite du Grand Stade de Lyon, baptême de plongée, visite du Musée des Confluences, Cluedo géant, etc. Programme susceptible d'être modifié.

Activités sur inscription et limitées en nombre de participants.

Sur inscription jusqu'au 14 octobre

Programme complet et inscription sur www.cc-regiondecondrieu.fr (rubrique Espace Jeunesse)

Emploi

La Garantie Jeunes, c'est quoi ?



La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place par l'État grâce à des cofinancements européens et dont la gestion est confiée aux Missions Locales. Expérimenté dans un nombre croissant de départements depuis sa mise en œuvre en 2013, ce dispositif devrait être généralisé à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il s'agit de donner aux jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi, le tout accompagné d'une aide financière. Pour cela, les jeunes doivent être motivés et prêts à s'engager pendant un an pour leur insertion professionnelle.

Pour qui ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes

- ni scolarisé
- ni en emploi
- ni en formation
- sans soutien familial
- sous conditions de ressources

Quel est l'objectif ?

Entrer dans la vie active

- Accéder à l'emploi et la formation
- Accéder à l'autonomie sociale

Comment cela fonctionne ?

Avec un suivi Mission Locale

- Accompagnement collectif intensif pendant 4 semaines
- Accompagnement personnalisé durant 1 an
- Mises en situation professionnelle

+

- Accompagnement global (logement, mobilité, santé, etc.)
- Allocation mensuelle (461,72 € maximum)

=

Signature d'un contrat avec la Mission Locale

Plus d'infos sur www.mifiva.com

Qui contacter ?

Mission Locale Rhône Sud
Maud Sabot

Antenne Communauté de Communes de la Région de Condrieu
04 74 56 89 46 - maud.sabot@mifiva.com



Jobs d'été : bilan 2016



La rentrée est là ! Revenons en été, le temps d'un bilan, et plus particulièrement sur les jobs d'été.

Le vendredi 15 avril 2016, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Vienne, le forum « Jobs d'été »

a accueilli 485 jeunes. Sur place, 29 entreprises étaient présentes et 251 postes ont été proposés.

Pour préparer le forum, le PIJ de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu s'est déplacé dans toutes les communes du territoire. Plus de 30 jeunes sont venus prendre des conseils pour pouvoir décrocher un job.

Sur toute la campagne 2016, 107 jeunes sont venus rencontrer le PIJ pour s'inscrire. Plus de 40 % d'entre eux avaient moins de 18 ans, et malheureusement aucun poste pour mineurs n'a été recueilli. Le PIJ s'interroge sur des actions à mener sur les prochaines années, afin de pouvoir répondre au besoin de ces jeunes mineurs très motivés pour aller travailler.

Pôle Emploi mobilisé pour la réussite du plan 500 000 formations



L'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi reste structurellement insuffisant. Dans le cadre du plan gouvernemental « 500 000 formations », Pôle Emploi propose chaque mois, aux demandeurs d'emploi, des ateliers afin de préparer leur accès à la formation.

Dans le cadre de la convention de coopération qui lie la Communauté de communes à Pôle Emploi depuis le 1^{er} avril 2016, l'Espace Emploi de la CCRC met à la disposition des demandeurs d'emploi des outils pour les aider dans leurs projets de formation : espace numérique, accès à l'information pour accroître la connaissance sur les métiers (fiches métiers du CIDJ, méthode sur l'enquête métiers, recherche de stage), etc.

- Comment s'informer sur la formation ?
- Choisir sa formation ?
- Comment financer sa formation ?
- Quelles sont les prestations de Pôle Emploi pour aider dans le choix d'une formation ?

- Compte personnel de formation demandeurs d'emploi,
- Les atouts de l'alternance.

Et plus encore :

- Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé : informations sur les droits,
- Création d'entreprise : les pistes pour entreprendre,
- Compétences orientation pour le public en réorientation professionnelle,
- Numérique : mettre son CV en ligne, abonnement aux offres, gérer son



- espace personnel,
- VAE : comment valider ses acquis professionnels.

À noter !

Pour plus d'informations, rendez-vous mardi **11 octobre 2016** à l'**Espace Emploi** à **13h30** avec un conseiller Pôle Emploi ou sur www.pole-emploi.fr

Une enquête « Pourquoi les jeunes cherchent-ils un job d'été ? » a permis de déterminer les raisons et les objectifs de ces jeunes : financer un projet (études, permis), acquérir une expérience professionnelle, enrichir leur CV, financer des loisirs, aider les familles et acquérir plus d'autonomie.

Et maintenant...

Pour ceux qui souhaitent travailler pendant les vacances scolaires, le PII propose des jobs étudiants. Les cours de soutien sont notamment des pistes intéressantes pour les étudiants. Contactez-nous pour vous inscrire !



Emploi

Conducteurs de cars, des opportunités d'emploi près de chez vous !



M. Pili, directeur des Ressources humaines du Groupe Faure, s'engage localement en participant activement à plusieurs actions de l'Espace Emploi : forums Pôle Emploi et des savoir-faire, informations collectives pour les demandeurs d'emploi au sein du Lieu ressources, etc.).

Grâce à ses interventions, il apporte de précieux conseils en ressources humaines aux participants, et nous le remercions chaleureusement de son investissement depuis de nombreuses années.

En 3 ans de collaboration :

- 78 personnes rencontrées,
- 11 d'entre elles ont signé un contrat avec les cars Faure et certaines ont bénéficié d'une formation permis D + Fimo,

- D'autres personnes ont intégré le Groupement d'Employeurs, d'Insertion et de Qualifications (GEIQ) CERA, ce qui leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur le secteur du transport de voyageurs et de faciliter leur insertion professionnelle en réalisant une formation diplômante au sein d'autres entreprises adhérentes du GEIQ (contrat de professionnalisation sur 12 mois).



Bon à savoir !

Vous souhaitez en savoir plus sur ces différentes opportunités ?
Rendez-vous **jeudi 20 octobre 2016**
à l'Espace Emploi à 9h.

Isabelle Gamet, nouvelle comptable

Arrivée le 18 juillet, Isabelle GAMET, 51 ans, est titulaire d'un BTS Informatique et gestion des entreprises obtenu en 1987. Elle a travaillé pendant 24 ans à la Mairie de Pélussin, en qualité d'assistante budgétaire, financière et comptable.

À la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, Isabelle GAMET travaille en collaboration avec le directeur général des services sur les questions budgétaires (préparation du budget primitif, etc.). Elle travaille avec l'ensemble des services sur l'exécution de leur budget (suivi budgétaire, suivi financier et comptable des marchés, etc.). Elle a également en charge la comptabilité du budget principal et du budget annexe du Syndicat Rhône Gier.

Économie

Les intercommunalités du Pilat font la promotion du territoire auprès des entrepreneurs



Les 15 et 16 juin 2016, au Centre de Congrès de Lyon, s'est tenu le 13^e Salon des Entrepreneurs Lyon - Auvergne Rhône-Alpes.

Parce que les territoires ruraux accompagnent aussi au quotidien les créateurs d'entreprise, les 3 intercommunalités du Pilat, dont la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, ont décidé de participer à cet événement. Nous étions donc présents sur le stand Collectif Ville Campagne avec 6 autres territoires ruraux de la Région Auvergne - Rhône-Alpes pour s'associer ainsi à la démarche « Projets en campagne » qui soutient l'entrepreneuriat en milieu rural.

Les Français sont de plus en plus tentés par la vie à la campagne. Les « néo-ruraux », ces citadins qui décident de s'installer en zone rurale, cherchent ainsi à concilier vie professionnelle et vie personnelle. Les entreprises suivent, de fait, cette tendance de fond à travers leurs projets de mobilité.

Un bilan positif !

Plus de 80 auditeurs ont assisté à la conférence animée par le journaliste Philippe Bertrand : « Je crée en Auvergne Rhône-Alpes : entrepreneurs, mettez-vous au vert ! ». Tous territoires confondus, ce sont près de **100 porteurs de projet (dont 1/4 intéressés par la Région de Condrieu) qui ont été renseignés sur le stand** parce qu'ils envisagent de s'installer à la campagne.

D'autres événements sont à venir d'ici la fin de l'année !

Dans le cadre de la démarche « Je crée en Auvergne - Rhône-Alpes », la Communauté de Communes de la Région de Condrieu participera fin novembre au prochain forum « Booster mon projet d'entreprise ».

Contact

Christèle Piron
Communauté de Communes de la Région
de Condrieu
04 74 56 89 40
economie@cc-regiondecondrieu.fr



Urbanisme

Bientôt, de nouveaux Plans de Prévention des Risques d'inondation !



D'ici le premier trimestre 2017, de nouveaux Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRi) seront approuvés par le Préfecture.

Toutes les communes du territoire de la CCRC sont concernées par l'un de ces futurs documents :

- le PPRi de la vallée du Rhône - centre (Loire-sur-Rhône, St-Cyr-sur-le-Rhône, Ste-Colombe),
- le PPRi de la vallée du Rhône - aval (Ampuis, Condrieu, Tupin-et-Semons),
- le PPRi du Gier et ses affluents (Echalas, Les Haies, Longes, St-Romain-en-Gier, Trèves).

Pour certaines, ces PPRi se substitueront aux plans communaux déjà existants. Pour d'autres communes (celles du bassin du Gier ainsi que St-Cyr-sur-le-Rhône), ces PPRi seront les premiers à entrer en vigueur sur leur territoire.

Les risques d'inondation : une longue histoire

Depuis 1840, le secteur de la vallée du Rhône, en aval de Lyon, a connu pas moins de 13 crues remarquables; les dernières s'étant produites au début des années 2000. Les crues remarquables du Gier, bien qu'ayant été un peu moins fréquentes sur la même période, induisent plus de risques pour les vies humaines. En effet, contrairement aux inondations du Rhône qui sont des crues lentes, celles du Gier sont des crues rapides, c'est-à-dire caractérisées par une montée des eaux difficile à anticiper et se produisant en l'espace de quelques heures.

Anticiper les risques

L'élaboration d'un PPRi nécessite l'établissement puis le croisement de plusieurs cartes : celle des enjeux qui traduit l'occupation du sol d'un territoire et celles des aléas qui définissent, en fonction de la hauteur d'eau et de la vitesse d'écoulement, les zones d'aléa faible, moyen ou fort. S'agissant du Rhône, deux cartes d'aléas ont été établies : l'une relative à la crue dite « de référence » qui est d'occurrence centennale et l'autre relative à la crue dite « exceptionnelle » dont la probabilité est d'occurrence millénaire.

Pour le Gier et ses affluents, la carte des aléas repose sur les données de la crue de 2008 et sur une étude du ruissellement urbain.

Maîtriser l'urbanisation

Le croisement de ces cartes aboutit à la carte de zonage qui sert de référence au règlement du PPRi et qui distingue plusieurs types de zones :

- Les zones rouges, englobant tous les secteurs peu ou pas urbanisés, sont régies par un principe d'inconstructibilité avec quelques exceptions (bâtiments techniques agricoles, extensions de faible importance, petites annexes, etc.). Afin de prendre en compte le risque de rupture de digues, cette zone comporte également une bande de sécurité de 100 m à l'arrière de celles-ci.
- Les zones bleues régies par un principe de constructibilité sous conditions.
- Les zones jaunes qui ne sont concernées que par la crue dite « exceptionnelle ».
- Les zones blanches (tout le reste du territoire) au sein desquelles il s'agit de ne pas aggraver le phénomène de ruissellement dans la mesure où celui-ci entre directement en jeu dans la formation des crues.

Bon à savoir !

Les futurs PPRi feront l'objet d'enquêtes publiques qui se dérouleront dans les mairies (**du 31 octobre au 2 décembre 2016**) pour les PPRi du Rhône (dates non encore déterminées pour le PPRi du Gier).

Pour en savoir plus, consultez le site de la Préfecture www.rhone.gouv.fr (rubrique **Risques inondations PPRi**).

Réduire la vulnérabilité de l'existant

Le PPRi comporte des mesures visant à réduire la vulnérabilité des biens existants : par exemple, installer hors zone inondable les réseaux techniques ou les équiper d'un système de mise hors service, équiper les ouvertures inondables d'un dispositif d'étanchéité, etc.

Le propriétaire ou l'exploitant de ces biens dispose d'un délai de 5 ans pour s'y conformer. Ils peuvent bénéficier d'aides du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.

Agriculture

La Communauté de communes préserve son territoire agricole



Depuis le printemps 2015, la Communauté de Communes de la Région de Condrieu s'est engagée, au côté de la Chambre d'Agriculture du Rhône, dans plusieurs projets afin d'accompagner les exploitants agricoles. Une étude sur l'érosion est menée sur la partie plateau du territoire, et un diagnostic agricole est actuellement en cours sur l'ensemble du territoire. Ces études sont financées dans le cadre du programme PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural), volet agricole du CDDRA (financement régional) porté par le Syndicat mixte Rhône PLURIEL.

Lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols sur le plateau

Suite à la première phase réalisée au printemps 2015, dont le but était de cartographier les zones les plus sensibles, des réunions de concertation ont permis de faire l'inventaire de tous les secteurs érosifs repérés par les exploitants. Les agriculteurs sont les premiers concernés par ces phénomènes de ruissellement et d'érosion en cas de fortes intempéries, car ils ont un impact direct sur les sols agricoles et sur le maintien d'un sol fertile et productif.

Ces données ont été recoupées avec les points inventoriés par les élus et représentants agricoles durant l'été 2015. Trois sous-bassins versants prioritaires ont donc été retenus pour un diagnostic plus poussé sur les communes d'Echalas, Les Haies et Loire-sur-Rhône.

Un premier repérage sur le terrain a permis de mieux déterminer les passages d'eau dans les parcelles et les types de ruissellement. Il a été accompagné d'un diagnostic individuel avec les exploitants concernés, permettant de définir des pistes afin de résoudre en partie les problèmes observés. **Les actions mises en place seront définies en accord avec l'exploitant et ne seront pas imposées.**

Une sortie terrain « Bout d'champs » destinée à l'ensemble des exploitants sera organisée courant octobre 2016

afin de voir quels aménagements et/ou solutions sont envisageables sur le territoire.

Le diagnostic agricole

L'objectif de ce diagnostic est de recenser les enjeux et les besoins des agriculteurs afin de proposer des actions locales adaptées. Plusieurs réunions thématiques par filière ont été organisées cet hiver avec les exploitants agricoles. La seconde partie de l'étude consiste en une rencontre des différents acteurs institutionnels du territoire.

Les réunions avec les exploitants ont permis de dégager des actions réalisables à court terme :

- diffusion d'offres d'emploi via le service emploi de la Communauté de communes,

- mise en relation éleveurs - maraichers pour la fourniture de fumier,
- formations,
- d'autres actions à plus long terme sont en cours de réflexion.

L'installation est, avec la transmission, une thématique qui est ressortie dans toutes les filières. De moins en moins de jeunes agriculteurs reprennent les exploitations; le territoire est peu connu des porteurs de projets et dans certaines communes, la majorité des exploitants ont plus de 50 ans, etc.

Afin de maintenir les exploitations sur un territoire, il est important d'agir sur la transmission et de sensibiliser les cédants dès 50 ans. Des rencontres seront proposées cet hiver aux exploitants du territoire sur cette thématique.



Environnement

Stop au gaspillage alimentaire !



En France chaque année, 9 millions de tonnes d'alimentation (soit environ 137 kg par personne) sont perdues. En réalité, 21 % de la nourriture achetée finit à la poubelle alors que la moitié aurait pu ne pas être gaspillée.

Selon une autre étude, les Français jetteraient en moyenne 20 kg de nourriture chaque année : 7 kg de produits emballés, et 13 kg de fruits et légumes abimés, de restes de table et de produits non consommés.

Les ménages sont en tête du classement des plus gros gaspilleurs. Ils sont à l'origine de 67 % de ces déchets. La restauration prend la deuxième place avec 15 %, suivi des commerces et de la distribution (11 %), des marchés (6 %) et de l'industrie agroalimentaire (2 %).



Chacun, à son niveau, peut contribuer à **limiter le gaspillage alimentaire avec quelques gestes simples** comme :

- Faire ses courses en fonction de ses besoins et de ce qui reste dans le frigo,
- Acheter des produits frais en plus petites quantités, mais plus souvent afin d'éviter de devoir jeter des aliments non consommés,
- Mieux ranger son frigo et ses placards,
- Vérifier les dates de limites de consommation et ranger devant les premiers produits à consommer,
- Accommoder les restes au lieu de les jeter.

Adoptez-les !

Collecte de pneus usagés



La Communauté de Communes de la Région de Condrieu organise une nouvelle collecte de pneus usagés. La collectivité souhaite ainsi diminuer les dépôts sauvages, malheureusement encore nombreux.

Cette collecte aura lieu **du samedi 19 novembre au samedi 3 décembre 2016**, à la déchèterie d'Ampuis et est réservée exclusivement aux particuliers habitant une des 11 communes membres sur présentation de la carte d'accès.

Lors de la dernière collecte au printemps, **1,5 tonne de pneus a été collectée** et valorisée par la société EUREC environnement. Après une première phase de tri, celle-ci découpe les pneumatiques à l'aide d'un broyeur et les crible selon la demande.

À noter !

En dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé en déchèterie !



Les enfants : acteurs du tri !



Depuis plusieurs années, le service environnement intervient dans les écoles du territoire de la Communauté de communes en leur proposant un choix d'animations autour de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

Sylvain Lacroix, animateur environnement, réalise plusieurs animations qui vont des interventions en classe (jeux, atelier papier recyclé, installation de composteur pédagogique, etc.) à des sorties pédagogiques telles que visites du centre de tri des emballages ménagers ou encore du textile, visites de la déchèterie ou rencontres avec le personnel du prestataire de collecte.

Durant l'année scolaire 2015-2016, les élèves ont pu visiter le centre de tri des emballages de St-Fons (69) qui trie les déchets issus de nos bacs jaunes et colonnes de tri jaunes. D'autres classes se sont rendues à Pélussin (42) pour observer le fonctionnement du site de « Relais France », qui collecte et trie les

vêtements issus des dépôts dans les colonnes prévues à cet effet.

Un parcours éco-citoyen a également été réalisé avec les élèves d'une école maternelle. Les enfants ont pu se rendre à pied pour voir les colonnes de tri, mais également voir le « camion poubelle » et poser leurs questions aux agents de collecte. L'animateur a également accompagné deux écoles qui ont souhaité organiser une opération de ramassage des déchets dans leurs communes au printemps.

Toutes ces sorties permettent aux élèves de voir de leurs propres yeux le travail réalisé une fois leurs gestes de tri accomplis à l'école ou à la maison.

Pour la nouvelle année scolaire, le service environnement a souhaité renouveler les jeux proposés lors des animations. Ainsi, en collaboration avec des graphistes, deux nouveaux jeux ont été créés :



- « **Mémory Tri** » : il s'agit de reconstituer des paires en associant des déchets avec un lieu de tri adapté.
- « **Jungle Tri** » : jeu d'observation et de rapidité.

Ces deux jeux seront proposés aux écoles dès la rentrée de septembre !



Agenda

2^{de} collecte des pneus usagés

Du 19/11 au 3/12/2016

Du mardi au vendredi : 14h/18h30

lundi et samedi : 8h30/12h et

14h/18h30

Ampuis - Déchèterie

Déchèterie mobile : 9h/15h

Le 1/10/16

Les Haies - Parking du cimetière

Le 5/11/16

Loire-sur-Rhône - Parking du cimetière

Le 3/12/16

Echalas - Lieu-dit « Le cri »

Collecte des déchets les jours fériés

La collecte du 1^{er} novembre 2016 aura lieu

le 29 octobre pour Ampuis et Condrieu

La collecte du 11 novembre est reportée

au 12 novembre pour Ampuis et Condrieu

—
Infos CCRC

Communauté de Communes
de la Région de Condrieu
1 place des Droits de l'Homme
BP 12 - 69714 CONDRIEU cedex

Tél : 04 74 56 89 40

Fax : 04 74 56 89 41

////////////////////////////////////
www.cc-regiondecondrieu.fr
////////////////////////////////////

Inter
comm info

**la lettre d'information de la Communauté
de Communes de la Région de Condrieu**

1 place des Droits de l'Homme - BP 12
69714 Condrieu Cedex

Directeur de la publication : Gérard Banchet

Responsable de la rédaction : Vincent Journoud

Coordination éditoriale : Marie-Noëlle Callait

Rédaction : les services de la CCRC

Dépôt légal : septembre 2016

N°ISSN 2427-7592

Conception graphique : www.Studio109.com

Impression : Imprimerie Phil'Print

N° 6 - Tirage : 9 000 exemplaires

Crédits photo :

© Communauté de Communes de la Région

de Condrieu/B. Gillardeau/ Y. Combier/

C. Piron/ S. Lacroix / D. Faure

Fotolia - Mission locale.

Ampuis, Condrieu, Échalas, les Haies,
Loire-sur-Rhône, Longes, St-Cyr-sur-le-Rhône,
St-Romain-en-Gier, Ste-Colombe,
Trèves, Tupin-et-Semons.


région de
condrieu
communauté de communes